

Hackathon Médicament ***5 projets au service du bon usage du médicament récompensés***

Au terme de près de cinq mois de travail, les cinq équipes finalistes du Hackathon Médicament ont présenté mardi 10 mai leurs projets finalisés devant un jury pluridisciplinaire présidé par **Nicolas Revel**, directeur de la Caisse nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés, et composé de plusieurs experts du numérique et de la santé :

- **Yvanie Caillé**, directrice générale et fondatrice de l'association de patients Renaloo
- **François Chast**, professeur chef du service pharmacie clinique des hôpitaux universitaires de Paris-Centre
- **Patrick Oscar**, directeur général du Club Inter Pharmaceutique
- **Henri Verdier**, directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'État
- **Claude Gissot**, directeur de la stratégie, des études et des statistiques de la Cnamts.

Avec **42 projets proposés lors de la première phase**, le Hackathon Médicament a réussi le pari de soutenir une exploitation et une valorisation originale et utile des données sur la consommation de médicaments (**OPEN MEDIC**) **au service du bon usage du médicament**.

Il a permis l'émergence et l'aboutissement de projets concrets et réalistes, dont la qualité, la pertinence et la diversité ont été unanimement saluées par les experts qui ont accompagné les équipes pendant plusieurs mois, et par le jury final.

La réussite de ce deuxième Hackathon conforte **le souhait de la Cnamts de poursuivre cette approche partenariale initiée en 2015** et qui s'intègre pleinement dans la démarche engagée depuis plus de 10 ans pour favoriser l'accès et l'exploitation des données du système national d'information inter-régimes d'assurance maladie (SNIIRAM) dont elle assure la gestion. L'expérience devrait ainsi être reconduite à l'avenir dans un format et un calendrier similaire, sur de nouvelles thématiques qui sont à définir.

Le palmarès du Hackathon Médicament

➤ 1er prix

Les membres du jury ont choisi **d'attribuer le premier prix de ce concours à deux projets** aux finalités et publics distincts : **Observ'AM** et **Track Medoc**

Proposée par l'équipe « *Inventons la santé de demain* », **Observ'AM** est une application mobile d'aide à l'adhésion au traitement proposé pour les thérapies orales en cancérologie qui permet un accompagnement personnalisé du patient au quotidien à travers différentes modalités (suivi de son état de santé, conseils sur le traitement et les effets secondaire et rappels utiles) et facilite les échanges avec son médecin par un restitution claire et détaillée du suivi du traitement lors de la consultation.

Track Medoc est un concept de site internet d'aide à la prescription qui permet à chaque médecin de confronter ses habitudes de prescription à l'expertise collective de ses pairs sur une situation de prescription précise, d'accéder aux recommandations et à la littérature scientifique de référence dans le domaine ou d'échanger avec ses confrères dans le cadre d'un forum pour prendre une décision éclairée. Ce projet a été proposé par une équipe pluridisciplinaire qui s'est créée pour participer au Hackathon Médicament.

Ces deux projets seront récompensés d'une dotation de 5 000 euros visant à favoriser leur développement.

➤ **3ème prix : Eurêka Med**

Il s'agit d'une cartographie interactive en ligne qui permet à travers un traitement visuel des données de rendre accessible au plus grand nombre des informations sur les pratiques de consommation de médicaments auparavant réservées à un public d'initiés. Elle permet par exemple de consulter les prestations de remboursement et les volumétries de médicaments par classe thérapeutique, par spécialité et par catégorie de prescripteurs.

➤ **4ème prix : Medic'In (société Valwin)**

Medic'In est une application mobile pédagogique qui vise à accompagner le patient dans le choix et le suivi de son traitement au quotidien par un concept d'éducation thérapeutique positive. Elle intègre 6 modules qui comprennent une information renforcée sur les médicaments et les services existants pour un suivi amélioré du traitement, un suivi personnalisé permettant une meilleure compréhension de sa non observance, mais également des fonctionnalités encourageant l'échange avec son pharmacien.

➤ **5ème prix : Médicamentum (société Beyowi)**

Médicamentum est un écosystème web, mobile et objets connectés, proposant aux patients un accès simplifié aux informations clés sur leurs médicaments issues des bases de données publiques et du retour d'expérience des patients. Il se compose d'une plateforme en ligne, proposant aux patients une information simplifiée sur les médicaments (contre-indications, existence d'équivalents...) et d'une application mobile permettant aux patients de gérer leurs traitements et de partager avec les autres utilisateurs leur ressenti d'un traitement.

A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés

La Caisse nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés (Cnamts) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale qui permet à chaque assuré de se faire soigner selon ses besoins, quel que soit son âge ou son niveau de ressources.

L'Assurance Maladie concourt, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficience du système de soins et au respect de l'Ondam fixé pour l'année 2016 à 185,2 milliards d'euros. Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année près de 60 millions d'assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

Pour conduire ses missions, l'Assurance Maladie s'appuie essentiellement sur 101 Caisses primaires d'Assurance Maladie (Cpam) en France métropolitaine, 4 Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer, 1 Caisse commune de sécurité sociale (CCSS), et les 20 Directions régionales du Service médical (DRSM). Enfin, les 16 Carsat (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) ont des missions bien spécifiques en matière de retraite*, de tarification et de prévention des risques professionnels et d'action sociale.

**A l'exception de la Cramif Île-de France, qui ne gère pas les pensions de retraite, ces champs relevant de la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse.*

Contacts presse Caisse nationale d'Assurance Maladie :

presse@cnamts.fr

Lucie Hacquin - 01 72 60 17 64

Céline Robert-Tissot - 01 72 60 13 37

Retrouvez l'Assurance Maladie  [sur Twitter](#)  [sur Storify](#) pour revivre toutes les étapes du hackathon #HackMedic.